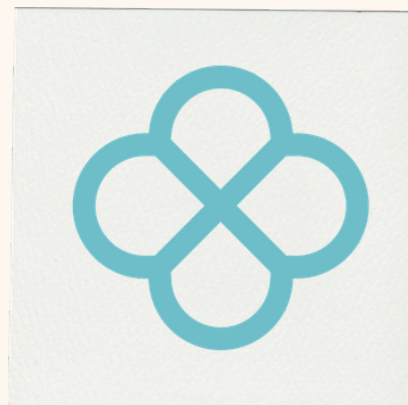
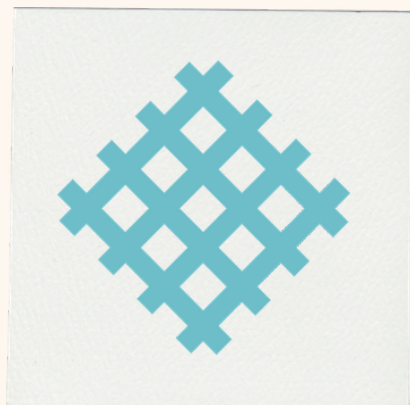
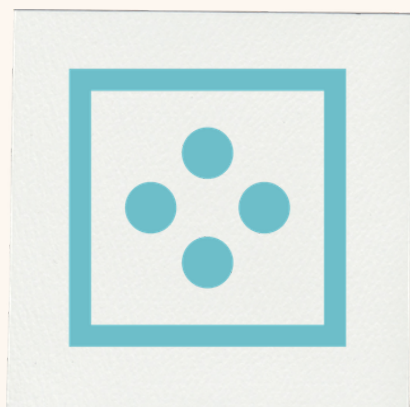
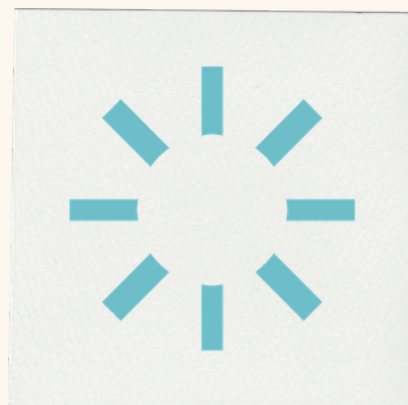


CATALOGUE FORMATIONS 2027



• ARA
criavs.
centre ressource
pour les intervenants
auprès des auteurs
de violences sexuelles



Mesdames, Messieurs,

Vous témoignez un intérêt à nos formations, nous vous remercions. Notre Centre Ressource est mandaté depuis 2008 par l'Agence Régionale de la Santé pour vous accompagner et vous former à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Nous mettons notre expérience, notre expertise, nos savoirs et savoir-faire à votre disposition à travers nos prestations de formation, d'espace expert, de rencontre maillage-santé-justice-sociale, journée d'étude ou conférence-débat. Nous sommes présents pour vous accompagner dans la gestion de cas d'infraction à caractère sexuel survenu dans vos institutions. Nous pouvons aussi vous apporter des conseils et les outils nécessaires à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Concernant notre offre de formation, nous sommes à votre écoute pour construire des programmes adaptés à vos besoins. Par ailleurs, nos formations sont conçues dans le but d'actualiser et d'approfondir vos connaissances ainsi que vos compétences sur les représentations et la clinique des auteurs de violences sexuelles, les outils thérapeutiques, les injonctions et obligations de soins, les principes de soins et traitements médicamenteux, la pédophilie, l'inceste et les violences intrafamiliales, etc.

Nous espérons que ce catalogue de formation répond à vos besoins et vous offrira des instants d'apprentissage et de réflexion qui vous permettront de faire évoluer vos pratiques et contribueront à votre épanouissement professionnel.

Très cordialement
l'équipe du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

Organigramme.....	p.4
Les missions.....	p.5
Informations générales.....	p.6

Module 1 - Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle.....p.7

Module 2 - Les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins.....p.8

Module 3- Les traitements médicamenteux.....p.9

Module 4 - Les comportements sexuels problématiques chez les mineurs de moins de 13 ans.....p.10

Module 5- La clinique des mineurs auteurs de violences sexuelles (+ de 13 ans).....p.11

Module 6 - Troubles pédophiliques et états des lieux.....p.12

Module 7- Les violences sexuelles intrafamiliales/Inceste.....p.13

Module 8 - Selflife, outil de médiation à visée préventive.....p.14

Module 9 - Comportements sexuels inappropriés chez les sujets âgés.....p.15

Les missions



Animation du maillage régional Santé-Justice-Social :

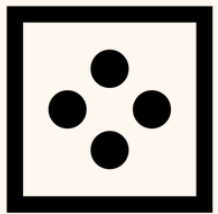
- Initier et animer des rencontres pluridisciplinaires, départementales, des professionnels du sanitaire, de la justice, de l'accompagnement social et de l'insertion
- Développer un réseau de soin de proximité

Documentation :



- Recenser les connaissances actuelles, les avancées de la recherche, l'évolution des pratiques cliniques et thérapeutiques et les mettre à disposition notamment sur : theseas.reseaudoc.org
- Consultation, prêt de documents et accompagnement à la recherche
- Envoi d'un bulletin de veille documentaire

Espace expert :



- Fournir un appui pour penser les difficultés inhérentes à la pratique clinique auprès des auteurs de violences sexuelles
- Réflexion autour des prises en charge
- Evaluation des situations difficiles et des stratégies de soins

Formation :



- Initiale auprès des instituts de formation, des universités afin de sensibiliser les futurs professionnels
- Continue auprès des professionnels

Prévention :



- Développer les liens auprès des associations et des professionnels de "première ligne" en contact avec les enfants, les adolescents et les familles pour penser et articuler la prévention des violences sexuelles
- Créer des temps forts et proposer des rencontres locales

Recherche :



Encourager, favoriser et initier le développement de recherches et de réflexion sur l'amélioration des traitements et des accompagnements des auteurs de violences sexuelles

Mineurs auteurs de violences sexuelles :



Cette mission spécifique se décline de façon transversale dans les six missions ci-dessus et s'adresse aux professionnels intervenant auprès des mineurs auteurs de violences sexuelles

Informations générales

Dans le cadre des missions du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes, nous vous proposons ce catalogue de formations qui s'adresse à tous les professionnels des secteurs sanitaire, du médico-social, du judiciaire, de l'éducation...etc. Ce catalogue est actualisé chaque année en fonction de l'évolution des connaissances dans le champ des violences sexuelles.

9 modules composent ce catalogue, le module 1 "Initiation à la clinique des AVS" peut être demandé comme prérequis pour accéder à certaines formations.

Tout au long de l'année, en plus des formations, des conférences et des journées d'études sont proposées dans les différentes délégations du CRIAVS ARA. Toutes les informations sont accessibles sur notre site internet : www.criavs-ra.org

L'engagement du CRIAVS ARA se décline autour de trois axes :

- La satisfaction des stagiaires,
- L'implication de l'équipe dans l'accompagnement à court et à long terme des stagiaires,
- L'amélioration continue de nos prestations

Les méthodes et outils pédagogiques :

- Une évaluation par QCM est réalisée avant et après chaque formation, sans notation,
- Des apports théoriques et/ou techniques centrés sur des études de cas clinique ou sur des activités professionnelles des participants (vignettes cliniques, biblio, pwpt...).

Formation en intra-établissement :

Certaines formations peuvent être adaptées à la demande en fonction des besoins des acteurs de terrain : pour la mise en place de ces formations, prendre contact avec la délégation du CRIAVS correspondant à votre secteur.

Prérequis :

L'accès aux conférences, soirées-débats, ou journées d'études ne nécessite pas de prérequis.

Les informations concernant les prérequis se trouvent sur la fiche de chaque module.

Modalité d'inscription :

Pour vous inscrire, il est nécessaire de remplir la fiche d'inscription et de l'envoyer à l'adresse suivante : criavs-formation@criavs-ra.org ou par voie postale à la délégation de votre territoire géographique.

A réception de votre demande d'inscription vous recevrez un mail de confirmation selon les places disponibles. Avec la convocation de formation, vous recevrez une convention de formation à nous retourner signée.

Lieu et déroulement de la formation :

Les formations du catalogue se déroulent au sein de l'une de nos délégations, en fonction du module. Le lieu est indiqué dans le descriptif de chaque module. L'adresse exacte du lieu de formation sera précisée sur la convocation.

La durée de nos formations est de 7h par jour ou en demi-journée sur la base de 3h30.

Chaque stagiaire signe par demi-journée une feuille de présence.

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation de la part des stagiaires. Une première évaluation est réalisée à l'issue de la formation, une seconde sera envoyée six mois après la formation afin de savoir si celle-ci a été utile dans la pratique.

Une attestation de présence nominative est remise à la fin de la formation : aucun duplicata ne sera remis.

Organisation des formations :

Les formations sont dispensées en présentiel. A l'exception du module "Traitements médicamenteux". Quelques semaines avant le début de la formation, vous recevrez une convocation (lien si visio), et une convention de formation.

Les supports pédagogiques vous seront remis via un lien numérique.

Assiduité :

Pour tout empêchement, merci de prévenir le CRIAVS dès que possible.

Le CRIAVS se réserve le droit de faire évoluer le contenu et/ou de changer d'intervenants. Si on ne pouvait tenir le module à la date fixée, le CRIAVS s'engage à fixer une date de remplacement.

Nos tarifs :

Les formations que nous proposons dans ce catalogue sont gratuites pour les professionnels exerçant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les professionnels en dehors de la région, les formations sont payantes (en présentiel 130€ la journée, et 65€ pour la demi-journée. Chèque à l'ordre du CRIAVS ARA ou virement (RIB transmis suite à l'inscription). En cas d'absence, la somme sera due dans sa totalité.

Restauration :

Pour toutes les formations, les modalités de restauration vous seront précisées sur la convocation.

Accessibilité :

Les locaux des différents centres de formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. A indiquer au moment de votre inscription.

Informations juridiques :

Les informations juridiques citées lors des formations sont actualisées par la juriste du CRIAVS -ARA.

Module 1 :

Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle

Pas de prérequis

HORAIRES : 9h à 17h

Dates et lieux (plusieurs sessions mais module identique)

Clermont-Ferrand J. MARTINEZ, J. YNIESTA, S. PIRES, H. DENIZOT et I. ROUSSET **26 janvier 2027 ou 1er juin 2027**

Grenoble M. DRUHEN, M. FAYET / M. HAVREDAKIS, C. DUBOIS **18 janvier 2027 ou 14 octobre 2027**
St Etienne C. DENIS, C. DEBYSER-PRALAS **08 février 2027 ou 21 septembre 2027**

Lyon M. POITAU, E. RIBOT, C. LAVAL et I. ROUSSET **25 janvier 2027 ou 4 octobre 2027**

Programme:

Accueil des participants :

Attentes, objectifs et QCM

Représentations sociales des AVS (Brainstorming)

Contexte épidémiologique

Déjeuner

Modalités des prises en charges :

Illustrations cliniques

Éléments théoriques

Réflexions collectives et posture professionnelle

Bilan, QCM de fin et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique	Aptitudes et compétences
Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui souhaitent s'initier à la clinique des auteurs de violences sexuelles sur le plan théorique et de la posture professionnelle. Seront travaillés les thèmes des représentations sociales, le cadre historico-légal, l'épidémiologie ainsi que la psychopathologie spécifique des AVS.	Repérer les représentations sociales concernant les AVS et identifier les enjeux qui en découlent dans la posture professionnelle, Identifier le cadre légal inhérent à l'accompagnement des AVS, Distinguer les éléments spécifiques psychopathologiques de l'agir sexuel violent, Sensibiliser à l'importance de l'intercontenance	Apports théoriques Echanges sur les pratiques Vignettes cliniques	Aide à l'accompagnement des AVS sur le plan législatif, clinique et social. Se positionner et travailler en ligne avec les professionnels du réseau.

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA se référer aux informations générales.
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique. Priorité étant donnée aux professionnels du champ sanitaire
Nombre de participant	Minimum 5 participants, Maximum 15
Inscription	criavs-formation@criavs-ra.org

Satisfaction

88%

Module 2 :

Les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins

Pas de prérequis

HORAIRES : 9h à 17h

Dates et lieux

Grenoble M. FAYET, S. LLOVERIA, I. ROUSSET et P. VITINI **22 novembre 2027**
Lyon E. RIBOT, C. LAVAL, P. VITINI et I. ROUSSET **24 mai 2027**

Programme:

Accueil des participants

Attentes, objectifs et QCM
Rôle du médecin coordonnateur et regard juridique

Déjeuner

Modalités des prises en charges et situations cliniques

Bilan, QCM de fin et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique	Aptitudes et compétences
<p>Cette formation vise à améliorer les connaissances de chacun sur les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins.</p> <p>Le cadre de soin peut questionner la modalité de la prise en charge, la posture soignante...il semble important de familiariser les professionnels à ce dispositif de soin et d'en appréhender les différentes dimensions : juridiques, éthiques et déontologiques afin de remplir au mieux la mission de soignant en psychiatrie.</p>	<p>Connaître les compétences de chacun pour plus de différenciation.</p> <p>Distinguer les particularités légales des différents dispositifs de soins pénalement obligés.</p> <p>Discerner leurs implications pratiques dans la prise en charge des patients sous main de justice.</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Echanges sur les pratiques</p> <p>Vignettes cliniques</p>	<p>Distinguer les particularités légales de différents dispositifs de soins pénalement imposés.</p> <p>Repérer l'implication pratique dans le soin.</p>

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA se référer aux informations générales.
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique. Priorité étant donnée aux professionnels du champ sanitaire
Nombre de participant	Minimum 5 participants, Maximum 15
Inscription	criavs-formation@criavs-ra.org

Satisfaction

89%

Module 3 :

Les traitements médicamenteux

Pas de prérequis
HORAIRES : 9h à 13h

Date

Distanciel H. DENIZOT-BOURDEL

18 mai 2027 (ou à la demande)

La formation se déroulera uniquement en distanciel sous forme de modules d'auto-apprentissage suivi d'un temps d'échange et de réponse aux questions (également en distanciel).

Programme:

Accueil des participants

QCM préparatoire
Capsules vidéos

Bilan et évaluation

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique	Aptitudes et compétences
Rationnel physiopathologique de la prescription des principales molécules, psychotropes et anti-androgènes. Données pharmacologiques essentielles concernant les molécules utiles dans le traitement des auteurs de violences sexuelles. Recommandations françaises et internationales dans la pharmacothérapie des AVS. Modalités pratiques de mise en oeuvre des traitements : bilan pré-thérapeutique, balance bénéfice/risque, modalités de suivi et de surveillance.	L'objectif de la formation est de permettre aux médecins qui seront en charge de la prescription de traitement médicamenteux pour les auteurs de violences, de connaître les indications et les modalités de prescriptions des différentes molécules.	Apports théoriques Echanges sur les pratiques Vignettes cliniques	A l'issue de la formation, les médecins seront en capacité de prescrire et surveiller les modalités de prescription des différentes molécules indiquées dans les traitements des AVS

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA se référer aux informations générales.
Public	Médecins, Internes, Assistants et Psychiatres
Nombre de participant	Minimum 5 participants, Maximum 15
Inscription	criavs-formation@criavs-ra.org

Module 4 :

Les comportements sexuels problématiques chez les enfants (- de 12 ans)

Prérequis : avoir suivi le module 1 ou 5
ou sur accord de l'équipe pédagogique

Dates, horaires et lieux

Clermont-Ferrand I.FINET et J. YNIESTA

9h à 17h le 4 octobre 2027

Grenoble C. DUBOIS et M. HAVREDAKIS

9h à 17h le 8 novembre 2027

Programme:

Accueil des participants

Attentes, objectifs et QCM,

Le développement psycho-sexuel chez l'enfant et l'adolescent,

CSP définition

La clinique CSP/Vignettes cliniques

Déjeuner

Orientation/Prévention

Bilan, QCM et évaluation de fin de journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique	Aptitudes et compétences
<p>Développer des éléments de compréhension des dynamiques en jeu pour pouvoir intervenir de façon plus pertinente auprès des publics concernés dans une logique de réseau et de partenariat.</p> <p>Mais les agirs sexuels ne sont pas nécessairement infractionnels ni même pathologiques. Il convient donc d'apporter des repères clairs sur le développement normal de la sexualité incluant l'exploration sexuelle normale, afin de pouvoir repérer les situations de CSP qui signalent la détresse de l'enfant pré-pubère</p>	<p>Distinguer les CSP d'une exploration sexuelle typique chez l'enfant et l'adolescent.</p> <p>Elaborer une prise en charge individuelle ou collective adaptée pour cette clinique (posture professionnelle, positionnement d'équipe).</p> <p>Concevoir des actions de prévention en matière de violence sexuelle auprès de mineurs.</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Echanges sur les pratiques</p> <p>Vignettes cliniques</p>	<p>Connaître le développement psychosexuel et affectif de l'enfant.</p> <p>Identifier les CSP</p> <p>Adapter sa posture professionnelle</p>

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA se référer aux informations générales.
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique. Priorité étant donnée aux professionnels du champ sanitaire
Nombre de participant	Minimum 5 participants, Maximum 15
Inscription	criavs-formation@criavs-ra.org

Satisfaction

92%

10

Module 5 :

La clinique des adolescents auteurs de violences sexuelles (+ de 12 ans)

Prérequis : avoir suivi le module 1 "Initiation à la clinique des AVS"
ou sur accord de l'équipe pédagogique

Dates, horaires et lieux

Clermont-Ferrand I. ALBARET, I. ROUSSET et J. YNIESTA

9h à 17h le 28 juin 2027

Grenoble S. LLOVERIA, S. QUINIOU LEFEVRE, M. DRUHEN, M. FAYET et I. ROUSSET **9h à 17h le 8 mars 2027 ou 7 juin 2027**

Programme:

Accueil des participants

Attentes, objectifs et QCM,

La justice pénale des mineurs

La clinique de l'adolescent auteur de violence sexuelle

Vignettes cliniques

Déjeuner

Posture professionnelle

Prise en charge individuelle et/ou groupale

Bilan, QCM et évaluation de fin de journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique	Aptitudes et compétences
Accompagner des mineurs auteurs de violences sexuelles nécessite de croiser repères développementaux, cadre légal et compréhension psychopathologique. Cette formation offre des clefs concrètes pour questionner ses représentations, analyser les situations, ajuster la prise en charge et renforcer la prévention	Identifier et nommer ses représentations sociales concernant les MAVS, Repérer le cadre légal spécifique aux MAVS, Distinguer les trajectoires développementales spécifiques aux MAVS, Mettre en oeuvre des modalités de prise en charge et de prévention auprès des MAVS	Apports théoriques Echanges sur les pratiques Vignettes cliniques	Etre en capacité de repérer les différents aspects dans la clinique de l'agir sexuel violent chez les mineurs. Savoir identifier les indications des prises en charge thérapeutiques auprès des AVS.

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA se référer aux informations générales.
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique. Priorité étant donnée aux professionnels du champ sanitaire
Nombre de participant	Minimum 5 participants, Maximum 15
Inscription	criavs-formation@criavs-ra.org

Satisfaction

94%

Module 6 :

Pédophilie, pédocriminalité et actualités

Prérequis : avoir suivi le module 1 "Initiation à la clinique des AVS"
ou sur accord de l'équipe pédagogique

Dates, horaires et lieux

Lyon L. FORGEARD, I. ROUSSET et C. LAVAL **9h à 17h le 11 octobre 2027**
Clermont-Ferrand J. MARTINEZ, S. PIRES et I. ROUSSET **9h à 17h le 30 novembre 2027**

Programme:

Accueil des participants

Attentes, objectifs et QCM,

Définitions et classifications : pédophilie, pédocriminalité, paraphilie,
Approches cliniques

Déjeuner

La cyberpédocriminalité
Outils d'évaluation et pistes de prise en charge

Bilan, QCM et évaluation de fin de journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique	Aptitudes et compétences
Confondue avec la pédocriminalité, la pédophilie est une paraphilie dont le trouble peut conduire à un passage à l'acte dans une logique de facteur de risque. La prise en charge des troubles paraphiliques et en particulier du trouble pédophilique et de ses multiples expressions est un défi qui nécessite une compréhension fine des définitions cliniques, des dynamiques en jeu et des enjeux et principes de prise en charge.	Définir le cadre légal du phénomène de la pédophilie, Déconstruire les représentations sur la pédophilie et les pédophiles, Proposer une lecture clinique, psychopathologique développementale de la problématique, Aborder la spécificité de la cyberpédocriminalité, Connaître des outils d'évaluation des sujets pédophiles en vue d'élaborer des prises en charges adaptées	Apports théoriques Echanges sur les pratiques Vignettes cliniques	Savoir évaluer pédophilie et pédocriminalité. Proposer un accompagnement individuel.

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA se référer aux informations générales.
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique. Priorité étant donnée aux professionnels du champ sanitaire
Nombre de participant	Minimum 5 participants, Maximum 15
Inscription	criavs-formation@criavs-ra.org

Module 7 :

Les violences sexuelles intrafamiliales/Inceste

Prérequis : avoir suivi le module 1 "Initiation à la clinique des AVS"
ou sur accord de l'équipe pédagogique

Dates, horaires et lieux

Clermont-Ferrand	I. FINET, J. YNIESTA et I. ROUSSET	9h à 17h le 22 mars 2027
Grenoble	S. QUINIOU-LEFEVRE, C. DUBOIS et I. ROUSSET	9h à 17h le 03 juin 2027
Lyon	I. ROUSSET, C. LAVAL et M. POITAU	9h à 17h le 06 décembre 2027

Programme:

Accueil des participants

Attentes, objectifs et QCM,
Que dit la loi des violences sexuelles en intrafamilial ?
Clinique des dynamiques familiales dysfonctionnelles
Aspects transgénérationnels

Déjeuner

Repérage, évaluation et prise en charge autour de vignettes cliniques
Ateliers en sous groupe

Bilan, QCM et évaluation de fin de journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique	Aptitudes et compétences
La famille est le lieu premier où s'ordonne et s'organise la sexualité du sujet. Les premiers objets d'investissement amoureux se trouvent au sein de la famille et semblent prédestiner les choix ultérieurs. Ces configurations proposent plusieurs scénarités qui peuvent être dysfonctionnantes ou non. Cette formation propose tout d'abord d'évoquer les différents types de famille où nous retrouvons des violences sexuelles intrafamiliales, puis de s'attarder sur les liens complexes et souffrants de ces familles. La notion du transgénérationnel et de secrets de famille seront également abordés. Enfin, il sera essentiel de parler des différents types de prise en charge du côté du social, de l'éducatif et du thérapeutique.	<p>Connaître les différentes typologies des familles: incestuelles/incestueuses, abandonniques...</p> <p>Repérer les complexes familiaux et fraternels, les liens familiaux souffrants</p> <p>Aborder les impacts du transgénérationnel et secrets de famille,</p> <p>Approcher les notions d'inceste, promiscuité, huisclos,</p> <p>Evoquer les différents outils aidant à la prise en charge sociale, éducative et thérapeutique.</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Echanges sur les pratiques</p> <p>Vignettes cliniques</p>	<p>Etre en capacité de reconnaître les différentes typologies familiales afin de penser des indications thérapeutiques.</p>

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA se référer aux informations générales.
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique. Priorité étant donnée aux professionnels du champ sanitaire
Nombre de participant	Minimum 5 participants, Maximum 15
Inscription	criavs-formation@criavs-ra.org

Module 8 :

Selflife : Outils de médiation à visée préventive

Pas de prérequis.

Le comité pédagogique privilégiera les candidatures en binôme au sein d'une institution motivée pour mettre en place un dispositif groupal

Dates, horaires et lieux

Lyon E. RIBOT et M. POITAU
Clermont-Ferrand I. ALBARET et J. YNIESTA

9h à 17h le 22 mars 2027

9h à 17h les 26 et 27 avril 2027

Programme Lyon:

Présentation de l'outil et mise en pratique
Principaux modèles théoriques de la prévention des violences sexuelles

Déjeuner

Mise en pratique de l'outil Selflife et retour d'expérience
Présentation de l'ensemble des déclinaisons

Bilan, QCM et évaluation de fin de journée

Programme Clermont-Ferrand:

Jour 1 :

Présentation de l'outil et mise en pratique
Principaux modèles théoriques de la prévention des violences sexuelles

Déjeuner

Mise en pratique de l'outil Selflife et retour d'expérience

Jour 2 :

Rappel jour 1 et constitution des groupes
Mise en situation et retour d'expérience structurée

Déjeuner

Mise en situation 2 et retour d'expérience structurée
Présentation de l'ensemble des déclinaisons

Bilan, QCM et évaluation de fin de journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique	Aptitudes et compétences
Le Selflife est un outil de médiation ludique, à visée préventive, sous forme d'un jeu de rôle, notamment créé pour une utilisation en stand. Il se joue en équipes, les participants devant prendre position sur les items proposés. D'orientation éducative, cet outil de médiation cible les questions de la transgression et de la sexualité, deux composantes de la violence sexuelle, et de manière plus large les questions de l'intimité, du rapport aux autres, de la violence, des conduites à risque, en lien ou non avec des problématiques d'addiction.	Découvrir et apprendre à utiliser l'outil Selflife, connaître les règles, les objectifs qu'il peut soutenir, Connaître les enjeux et axes de prévention efficaces en matière de violence sexuelle, Se sensibiliser aux connaissances et aux dynamiques en jeu dans la prise en charge ou l'animation en groupe, Penser et éprouver sa posture d'animateur et de co-animateur.	Apports théoriques Echanges sur les pratiques Vignettes cliniques	Savoir utiliser le Selflife et animer un groupe, pour favoriser les échanges et la réflexivité des participants au sujet des violences sexuelles

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA se référer aux informations générales.
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique. Priorité étant donnée aux professionnels du champ sanitaire
Nombre de participant	Lyon : Minimum 4 et maximum 8 /Clermont-Ferrand : minimum 5 et maximum 15
Inscription	criavs-formation@criavs-ra.org

Module 9 :

Comportements sexuels inappropriés chez les sujets âgés

Prérequis : avoir suivi le module 1 "Initiation à la clinique des AVS"
ou sur accord de l'équipe pédagogique

HORAIRE : 9h à 17h

Date et lieu

Clermont-Ferrand J. MARTINEZ, S. PIRES et I. ROUSSET **le 5 octobre 2027**

Programme :

Accueil des participants:

Sexualité et santé sexuelle, définition
La personne âgée en institution : focus sur le cadre légal
Aspects cliniques du CSI en institution

Déjeuner

Prise en charge du CSI : Outils
Cas cliniques collaboratifs

Bilan, QCM et évaluation de fin de journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique	Aptitudes et compétences
Les violences sexuelles chez les personnes âgées engendrent des difficultés chez les professionnels et nécessitent des ressources spécifiques pour les accompagner. Nous proposons au cours de cette journée d'aborder pleinement cette thématique sous différents angles afin de mieux la caractériser. Ces éléments de compréhension nous permettront ainsi de mieux identifier les possibilités d'action en termes d'accompagnement de ces personnes âgées.	Etre en mesure de définir ce qu'est une bonne santé sexuelle et d'en faire la promotion, Définir le cadre légal de la personne âgée en institution notamment concernant la sexualité et les violences sexuelles, Connaître les Comportements Sexuels Inappropriés (CSI) chez les personnes âgées, Savoir repérer et évaluer les CSI Pour accompagner au mieux les CSI	Apports théoriques Echanges sur les pratiques Vignettes cliniques	Savoir identifier les CSI et proposer un accompagnement spécifique à la personne âgée.

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA se référer aux informations générales.
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique. Priorité étant donnée aux professionnels du champ sanitaire
Nombre de participant	Lyon : Minimum 4 et maximum 8 /Clermont-Ferrand : minimum 5 et maximum 15
Inscription	criavs-formation@criavs-ra.org

Bulletin d'inscription 2027

Nom [_____] Prénom [_____]
Fonction [_____] Email professionnel [_____]
Nom de la structure
[_____]
Adresse professionnelle
[_____]

Accessibilité et handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir tous les publics dans des conditions adaptées. Avez-vous besoin d'un aménagement particulier lié à une situation de handicap pour suivre cette formation ?

Oui // Non

Si oui, merci de préciser vos besoins : [.....]

Inscription aux modules (maximum 3 par professionnels) :

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Module 7	Module 8	Module 9
Clermont-Ferrand 26 janvier 2027 ou 1er juin 2027		Clermont-Ferrand 18 mai 2027 (ou à la demande)	Clermont-Ferrand 4 octobre 2027	Clermont-Ferrand 28 juin 2027	Clermont-Ferrand 30 novembre 2027	Clermont-Ferrand 22 mars 2027	Clermont-Ferrand 26 et 27 avril 2027	Clermont-Ferrand 5 octobre 2027
Grenoble 18 janvier 2027 ou 14 octobre 2027	Grenoble 22 novembre 2027		Grenoble 8 novembre 2027	Grenoble 8 mars 2027 ou 7 juin 2027		Grenoble 3 juin 2027		
St Etienne 8 février 2027 ou 21 septembre 2027								
Lyon 25 janvier 2027 ou 4 octobre 2027	Lyon 24 mai 2027				Lyon 11 octobre 2027	Lyon 6 décembre 2027	Lyon 22 mars 2027	

Si prérequis déjà effectué,
merci de préciser

Année :

Lieu :

Date : [___ / ___ / ___]

Cachet / Signature :

Informations complémentaires

Inscriptions à partir du 1er octobre 2026

Le bulletin complété doit être envoyé par email à : criavs-formation@criavs-ra.org 6

Une convention de formation et une convocation seront adressées après validation de l'inscription.



Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



Délégation de Clermont-Ferrand
Bâtiment place Henri Dumas
68 rue Montalembert - 63000 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tel : 04 73 704 438
Mail : opodunes@chu-clermontferrand.fr

LE VINATIER

POYONHARRE UNIVERSITAIRE
GRON METROPOLE

Délégation de Lyon
04s 2004 - 04 20004
64, bd Foyal - 69676 GRON
Tel : 04 77 81 45 09

Mail : lyon.vinatier@chu.fr



CHU Bellevue
Pavillon 6 bis - 42068 SAINT-ETIENNE Cedex 2
Tel : 04 77 12 79 52



13, rue Normandie-Nieman
CS 40347 - 38042 DOMMOLÈS Cedex
Tel : 04 58 68 68 40
Mail : contact@criavs.fr